



Grand Prix de Marivaux

Samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023

Golf de Marivaux – 91640 Janvry

Tél. : 01 64 90 85 85 – Télécopie : 01 64 92 29 63

www.golfmarivaux.com / contact@golfmarivaux.com <mailto:contact@golfmarivaux.com>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Marivaux : La Forêt.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4.

Une série Dames : index inférieur ou égal à 14.4.

À QUI EST OUVERT LE GRAND PRIX ?

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs ;
- remplir tous les critères sportifs d'inscription ;
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5) du vade-mecum

LIMITATION DU CHAMP

Le nombre de joueurs maximum est de 110.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de 25 dames (cf. vade-mecum cahier des charges des grands prix).

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

INSCRIPTION

Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du club par écrit uniquement, accompagnées du chèque de règlement : Golf de Marivaux – Rue du Rouget - 91640 Janvry.

Dates limite d'inscription le 19 août 2023.

Droits d'inscriptions :

- pour les licenciés adultes : 90 euros
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1995 et 2001) : 65 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2002 ou après) : 50 euros

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle peut être effectuée durant toute la semaine précédant l'épreuve, sur réservation auprès de l'accueil du Golf.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures, liste dans l'ordre croissant des index et du mérite national coupée en 4 blocs, départs blocs 2, 1, 3 et 4.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les heures des départs seront disponibles au secrétariat du golf et publiées sur le site FFGOLF, le vendredi 1^{er} septembre à partir de 12 heures.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Blanches (repères II) – Par 72, SSS 72,4

Dames : Marques Bleues (repères IV) – Par 72, SSS 72,7

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique [lire § 1.2-2-3 (8) et 1.2.2-5 du vade-mecum].

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 8, 9 et ainsi de suite.

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^e, 15^e, 14^e, 12^e etc.) seront comparés.

PRIX

Les 3 premiers messieurs seront récompensés.

Les 3 premières dames seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 3 Septembre 2023 au Club House, son heure sera précisée au départ du deuxième tour.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de :

Olivier Juanati – Responsable sportif du Golf de Marivaux,

Philippe Guérin – OBEC

Guy Balestrat – Arbitre de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).